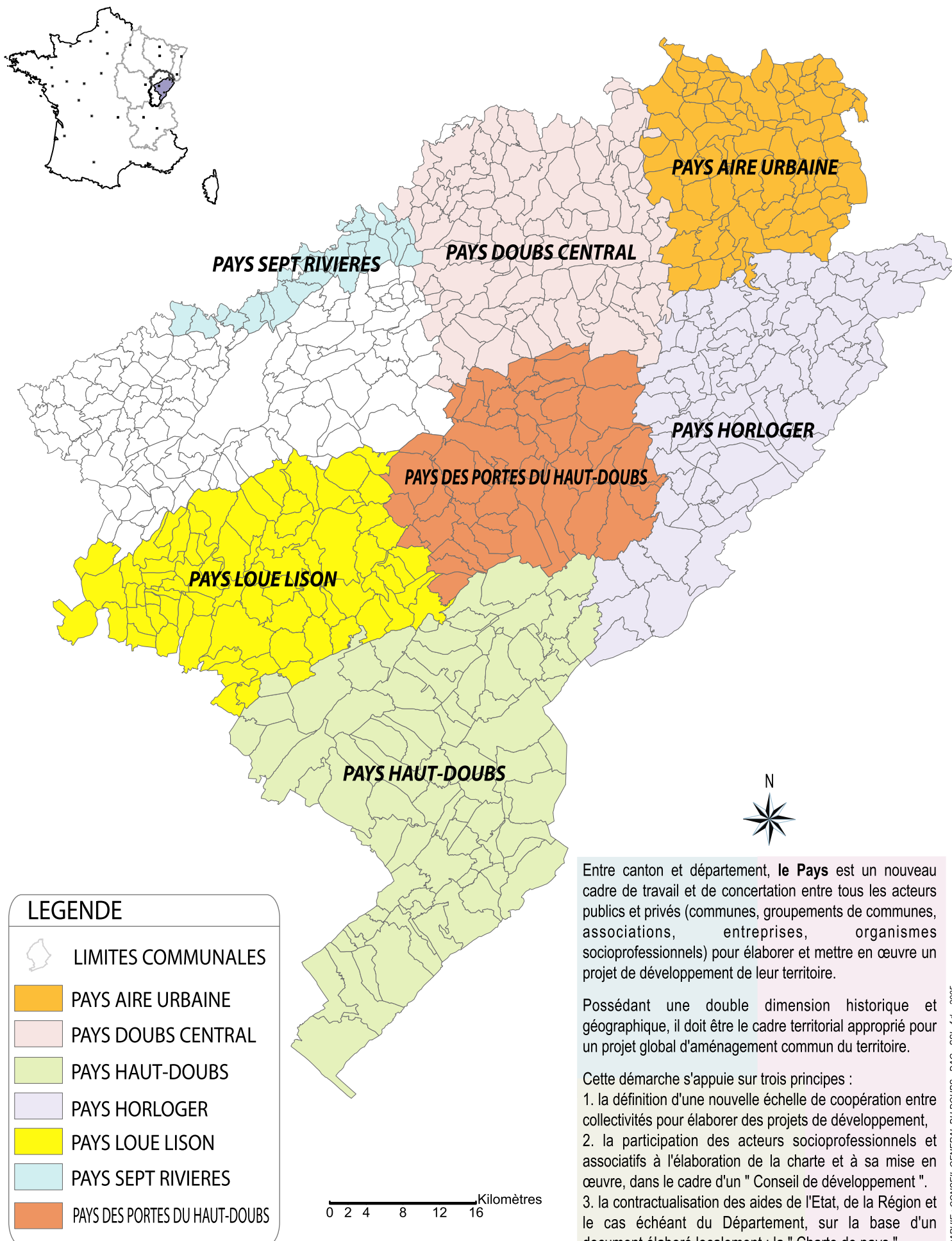


# LES PAYS DANS LE DEPARTEMENT DU DOUBS



## LEGENDE

-  LIMITES COMMUNALES
-  PAYS AIRE URBAINE
-  PAYS DOUBS CENTRAL
-  PAYS HAUT-DOUBS
-  PAYS HORLOGER
-  PAYS LOUE LISON
-  PAYS SEPT RIVIERES
-  PAYS DES PORTES DU HAUT-DOUBS

0 2 4 8 12 16 Kilomètres

Sources : Conseil général du Doubs  
Institut Géographique National - BD-CARTO / GEOFLA  
Copie et reproduction interdites

Entre canton et département, le **Pays** est un nouveau cadre de travail et de concertation entre tous les acteurs publics et privés (communes, groupements de communes, associations, entreprises, organismes socioprofessionnels) pour élaborer et mettre en œuvre un projet de développement de leur territoire.

Possédant une double dimension historique et géographique, il doit être le cadre territorial approprié pour un projet global d'aménagement commun du territoire.

Cette démarche s'appuie sur trois principes :

1. la définition d'une nouvelle échelle de coopération entre collectivités pour élaborer des projets de développement,
2. la participation des acteurs socioprofessionnels et associatifs à l'élaboration de la charte et à sa mise en œuvre, dans le cadre d'un " Conseil de développement ".
3. la contractualisation des aides de l'Etat, de la Région et le cas échéant du Département, sur la base d'un document élaboré localement : la " Charte de pays ".

(source : Conseil général du Doubs)